

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration Francofonds Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Francofonds Inc. (« la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 20 juin 2022

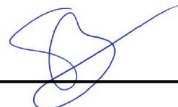
FRANCOFONDS INC.
État de la situation financière

Au 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Actif		
Encaisse	588 952	560 984
Débiteurs et autres	9 857	12 993
Placements (note 3)	14 913 803	13 086 247
	15 512 612	13 660 224
 Passif et soldes de fonds		
Passif courant		
Créditeurs et frais courus	16 738	40 088
Subventions à payer	195 391	195 277
Produits reportés	8 596	11 616
	220 725	246 981
 Prêt du Compte d'urgence pour entreprises (note 4)	30 000	30 000
	250 725	276 981
 Soldes de fonds		
Fonds général non affecté	257 301	269 722
Fonds de dons affectés	-	-
Fonds de dotation (note 5)	15 004 586	13 113 521
	15 261 887	13 383 243
	15 512 612	13 660 224

Approuvé au nom du conseil d'administration :



_____ administrateur



_____ administrateur

FRANCOFONDS INC.

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds général non affecté	Fonds de dons affectés	Fonds de dotation	2021 Total	2020 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons	25 704	59 388	1 048 972	1 134 064	1 808 202
Placements (note 3)	5 543	-	1 410 340	1 415 883	1 262 499
Subventions	19 957	-	-	19 957	279 035
Frais de gestion					
Fonds de dotation	161 366	-	(161 366)	-	-
Autres	342	-	-	342	17 263
Commandites, prélèvements de fonds et autres	8 871	-	-	8 871	13 153
	221 783	59 388	2 297 946	2 579 117	3 380 152
Charges					
Subventions	-	59 388	406 881	466 269	628 377
Salaires et avantages sociaux	144 287	-	-	144 287	139 902
Programmation et administration	87 155	-	-	87 155	69 401
Communications et prélèvements de fonds	2 762	-	-	2 762	4 662
	234 204	59 388	406 881	700 473	842 342
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(12 421)	-	1 891 065	1 878 644	2 537 810
Soldes de fonds, au début de l'exercice	269 722	-	13 113 521	13 383 243	10 845 433
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	257 301	-	15 004 586	15 261 887	13 383 243

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dons reçus	1 134 299	1 797 016
Produits de placements reçus	1 076 496	608 776
Subventions reçues	20 299	286 223
Commandites, prélèvements de fonds et autres	5 851	24 845
Subventions versées	(466 155)	(606 303)
Charges opérationnelles versées	(254 937)	(207 739)
	<u>1 515 853</u>	<u>1 902 818</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Placements déboursés, nets	<u>(1 487 885)</u>	<u>(1 836 611)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Prêt du Compte d'urgence pour entreprises	<u>-</u>	<u>40 000</u>
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	27 968	106 207
Encaisse, au début de l'exercice	<u>560 984</u>	<u>454 777</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>588 952</u>	<u>560 984</u>

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

1. Nature de l'organisation

Francofonds Inc. (« la Fondation ») a comme mission d'inciter la collectivité à donner généreusement, afin d'assurer, à perpétuité, un appui financier pour des initiatives qui favorisent l'épanouissement de la vie française au Manitoba.

La politique de placements de la Fondation a pour objectifs de :

- (a) Maintenir et protéger la valeur du capital à long terme.
- (b) Maximiser le rendement à long terme sur les placements tout en minimisant les risques.
- (c) S'assurer d'un fonds de roulement adéquat qui permet de rencontrer les dépenses et les engagements de l'organisation.
- (d) Maximiser la contribution de l'organisation dans la communauté franco-manitobaine.

La politique de placements est revue périodiquement par le comité des finances et audit à la lumière de la situation économique et des caractéristiques de risque des placements.

La Fondation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action. La Fondation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b. Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les produits et les charges liés aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration et les dons non affectés sont comptabilisés dans le fonds général non affecté. Les dons affectés sont comptabilisés dans le fonds de dons affectés. Les dons en perpétuité sont comptabilisés dans les fonds de dotation.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c. Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement et les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général non affecté dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les produits de placements non affectés sont présentés dans le fonds général non affecté. Les produits de commandites et de prélèvements de fonds sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'évènement a lieu.

d. Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

e. Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de produits et de charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

3. Placements

La Fondation détient les placements suivants au 31 décembre :

	2021	2020
	\$	\$
Certificats de dépôts	636 136	690 514
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	14 277 667	12 395 733
	14 913 803	13 086 247

Les certificats de dépôts portent des taux d'intérêt de 1,30 % et viennent à échéance en mars 2022.

La Fondation, selon une entente d'affiliation, a investi une tranche de ses actifs avec The Winnipeg Foundation comme fonds gérés. La composition du portefeuille de placements est comme suit au 31 décembre :

	2021		2020	
	%	\$	%	\$
Actions américaines	20	2 855 533	19	2 355 189
Actions canadiennes	24	3 426 640	24	2 974 975
Actions étrangères	14	1 998 873	15	1 859 360
Obligations, hypothèques, encaisse et placements à court-terme	37	5 282 738	38	4 710 380
Secteur immobilier canadien	5	713 883	4	495 829
	100	14 277 667	100	12 395 733

Les produits de placements pour l'exercice se détaillent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts sur certificats de dépôts	9 066	14 054
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation		
Frais d'administration	(130 836)	(103 915)
Gains réalisés	816 754	328 897
Intérêts et dividendes	377 808	366 406
Ajustement à la juste valeur des placements	343 091	657 057
	1 415 883	1 262 499

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

4. Prêt du Compte d'urgence pour entreprises

La Fondation a reçu un prêt de 40 000 \$ du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) pour financer les charges non reportables admissibles pendant la COVID. Le prêt ne porte pas intérêt et aucun paiement n'est prévu avant le 31 décembre 2023. Si 30 000 \$ du prêt ont été remboursés à cette date, les 10 000 \$ restants seront annulés. Si les 30 000 \$ de remboursements de prêt n'ont pas été effectués au 31 décembre 2023, le solde impayé complet sera converti en un prêt portant intérêt de 5 % à rembourser par versements mensuels sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2026. Le prêt a été présenté à sa valeur nominale puisque l'avantage du prêt sans intérêt est peu important. En conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la tranche du prêt qui sera pardonnée au montant de 10 000 \$ a été comptabilisée comme produits de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 et est compris dans les produits de subventions puisque la Fondation prévoit avoir la capacité de rembourser 30 000 \$ du prêt par le 31 décembre 2023.

5. Fonds de dotation

Les soldes des fonds de dotation sont comme suit au 31 décembre :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Fonds général de dotation	1 671 365	1 545 517
Fonds Radio Saint-Boniface	490 068	461 538
Fonds de familles	2 954 425	2 645 551
Fonds communautaires	2 195 154	1 938 498
Fonds institutionnels	216 985	204 237
Fonds scolaires	784 683	744 775
Fonds entrepreneurs	114 837	108 109
Fonds d'organismes charitables	3 472 998	3 035 810
Fonds du Programme de fiducie pour le patrimoine du Manitoba	1 347 989	769 623
Fonds pour le renforcement des capacités des musées emblématiques	1 756 082	1 659 863
	<u>15 004 586</u>	<u>13 113 521</u>

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à des risques qui diffèrent selon le degré d'importance. L'objectif principal de la Fondation pour le processus de gestion des risques est de s'assurer que tous les risques soient bien identifiés et que son capital soit adéquat par rapport à ces risques. La Fondation suit sa politique de placements pour gérer les risques liés aux placements. Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt et de marché

La Fondation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les entrées et sorties de fonds liées aux placements de certificats de dépôts à l'échéance et aux autres instruments financiers individuels réinvestis. La Fondation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix de placements. La Fondation, par l'entremise de The Winnipeg Foundation, gère le risque de marché avec un portefeuille de placements diversifié par secteurs géographiques et industriels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation gère son fonds de roulement afin de maintenir un niveau qui lui permet de remplir ses obligations en temps opportun. La majorité des placements sont liquides.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'un parti ne respecte pas ses obligations financières, causant ainsi une perte pour la Fondation. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de crédit pour la Fondation sont représentés par les placements. Les placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation sont investis selon la politique de placements de The Winnipeg Foundation qui exige que les placements soient diversifiés afin de mitiger le risque de crédit. Les placements en certificats de dépôts sont investis avec la Caisse Groupe Financier dont les dépôts sont garantis par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba.

FRANCOFONDS INC.
Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

7. Incertitude liée à la COVID-19

Le 13 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré la COVID-19 comme une pandémie mondiale. Cela a eu des effets néfastes au Canada et sur l'économie mondiale. Il pourrait y avoir un impact supplémentaire sur la Fondation. La Fondation a annulé certains événements de prélèvements de fonds. La Fondation a reçu un prêt CUEC au cours de l'exercice précédent pour financer les charges opérationnelles (note 4). Les administrateurs surveillent activement l'effet sur la situation financière, la liquidité et les activités de la Fondation. Compte tenu de l'évolution quotidienne de la pandémie et les ripostes mondiales pour enrayer sa propagation, la Fondation n'est pas en mesure d'estimer entièrement les effets à ce moment.